

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RIINAH » en abrégé « RIINAH SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan, bingerville,
abatta village à 200 mètres du carrefour du village non
loin de l'église catholique., Lot 120, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RIINAH » en abrégé « RIINAH

SARL »

Objet : Agro-alimentaire, Fourniture de bureau,
matériels bureautiques & mobiliers, Import-export,
Commerce, BTP, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan, bingerville,
abatta village à 200 mètres du carrefour du village non
loin de l'église catholique., Lot 120, Ilot 15

Dirigeant(s) M DOUAYERE DJEDJE CHARLES ODILON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01267 du 22/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10088/GTCA/RC/2023 du 22/05/2023

